

uruyinya, le 3 Juillet 1953.

ASTRIDA



13189

Monsieur l'Administrateur Territorial, Assistant,

Conformément à votre lettre qui m' enjoignait de mener une enquête au sujet de l'affaire COCA APOLIMARE, Assistant médical à Coko, j'ai l'honneur de vous faire connaître dans la présente les résultats auxquels elle a abouti. Si j'ai mis du temps à vous les communiquer je désirais et espérais en user pour déceler la vérité après une accalmie qui a suivi les événements. Malheureusement cette tactique ne ne réussit guère plus qu'une autre, et jusqu'à ce jour point de résultats positifs.

J'ai interrogé 17 personnes mais tous n'ont affirmé sur le même ton que les faits s'étant passés rapidement, il leur était impossible de connaître l'auteur du forfait. L'Assistant médical précité accuse le nommé RWANGAMPURWE, avec lequel il a déjà eu plus d'une fois maille à partir; la preuve qui appuie son accusation est le témoignage des nommés: Njanguwe Cassien de Rwanika, Bengurube habitant Coko non loin du dispensaire et Iyamburemye, boy de Coca. Ces trois ont été interrogés par moi et n'ont affirmé qu'ils ont vu le nommé Rwangampurwe entre 6 et 7 heures du soir se dirigeant en sens opposé au dispensaire, qu'ils l'ont même interrogé sur le motif de sa hâte, sur quoi il leur a répondu qu'il était simplement pressé. Or, tous affirment par contre que les vitres de la maison de Coca ont été cassées vers 9 heures de la nuit; ce qui plaide en faveur de Rwangampurwe qui on a vu pressé 2 heures avant et se rendant en direction opposée à celle de la maison de Coca. Tout au plus, il peut y avoir prescription mais aucun fait compromettant n'est à charge de Rwangampurwe. Le nommé KAVEJURU, en qui je comptais trouver un témoin digne de foi et pouvant décider de l'issue de l'affaire, parce qu'il est sentinelle de nuit du dispensaire; ne m'a, pas plus que les autres, avancé d'un pouce. Voici sa déclaration: Ayant quitté momentanément son poste pour se rendre à la cuisine de Coca pour y prendre du feu et causer quelques minutes avec le boy de son dernier; il y est resté jusqu'au moment où le propriétaire de la maison s'est mis au lit. C'est peu après qu'il a entendu un fracas comme de la vaisselle qui s'entrechoque; puis lui et le boy sont allés du côté d'où venait le bruit. Ils n'ont vu personne mais se sont assurés si toutes les fenêtres étaient bien fermées et ont vu que celle-là qui était de la chambre n'avait pas comme à l'ordinaire son rideau mais s'y touchèrent point. Ils retournèrent à la cuisine et à l'instant Coca déjà levé vint leur rapporter ce qui s'était passé. Aucun cri ne fut lancé pour alerter les environs, seulement ils allèrent au camp des malades réveiller les garde-malades pour leur conter l'incident.

Malgré cet insuccès, je continue quand même l'enquête prudemment; peut-être que la vérité finira par transpirer dans tout cet embrouillamini.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial Assistant, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Chef de chefferie
NYARUGURU, H.